

Les Ponts-de-Cé, le 31/10/2020

Aux parents d'élèves du collège F. Villon

Objet : Modifications- Organisation du lundi 02 novembre

Madame, Monsieur,

Le lundi 02 novembre le collège François Villon organisera, comme tous les établissements scolaires de France, l'hommage au professeur Samuel Paty, mort pour avoir exercé son métier de professeur et enseigné la liberté d'expression à ses élèves.

L'équipe de
direction

Philippe Munoz
Principal

Bruno Faucher
Principal adjoint

Nous suivrons pour cela le cadrage modifié le vendredi 30/10/2020 par monsieur le ministre de l'éducation nationale.

Temps 1- De 08h00 à 10h00 : cours habituels inscrits à l'emploi du temps.

Temps 2- De 10h15 à 11h00 : Prise en charge des élèves par classe d'origine et par un ou des professeurs de l'équipe pédagogique (dans la salle attribuée à la classe avant les vacances de la Toussaint). Ce temps sera consacré à une reprise pédagogique des événements du vendredi 16 octobre 2020 mais aussi de dialogues et d'échanges. Les adultes reviendront aussi sur le sens de la minute de silence. L'objectif est de contextualiser cet hommage national rendu à un professeur assassiné pour avoir exercé son métier.

Téléphone
02 41 44 90 52
Télécopie

ce.0491260d@ac-
nantes.fr

10 Avenue François
Villon

49130
Les Ponts de Cé

Temps 3- A 11h00- Une minute de silence sera observée

Temps 4- A 11h10- reprise de l'emploi du temps habituel

Les professeurs seront amenés durant le mois de novembre à revenir sur cet événement pour approfondir les échanges et les notions. En effet la prise en charge des élèves dès 08h00 rend impossible une concertation préalable des équipes pédagogiques.

Nous profitons de ce premier courrier pour vous informer des éléments suivants :

- Nous reviendrons rapidement vers vous pour la mise en place d'un nouveau protocole sanitaire au collège. Ce dernier devra être effectif dès le 09 novembre 2020. Cependant dès le 02 novembre vos enfants devront se référer à l'emploi du temps utilisé jusqu'aux vacances de la Toussaint. Ils resteront dans leur salle sédentarisée utilisée depuis le début de l'année.
- Les réunions parents professeurs de 6^{ème} et de 3^{ème} prévues sont suspendues
- La présence dans le collège des personnes autres que les élèves et les personnels sont toutes soumises à l'accord de la direction du collège sans aucune exception possible.

Enfin, devant l'ampleur de la pandémie en France nous vous rappelons qu'il est nécessaire que nous soyons tous acteurs pour tous nous protéger. L'obligation du port du masque par les élèves et les personnels sera réaffirmée. Aucune exception (sauf celle relevant du médical pour les élèves en situation de handicap) ne sera tolérée.

Nous vous demandons de garder vos enfants quand ceux-ci présentent un symptôme de type maux de tête, maux de ventre, maux de gorge, rhinite, toux, fièvre,...

D'autre part vous trouverez aussi en document joint une attestation pour « justificatif de déplacement scolaire » tamponnée par le collège.

Bien cordialement,

Le principal
PH. Munoz



Le principal adjoint
Bruno Faucher